

État des finances municipales pour l'année 2022

Saint-Damase-de-L'Islet

Est venu la période de l'année pour vous partager l'état de la gestion des deniers publics, par suite du dépôt du rapport financier 2022 lors de la séance de mai du conseil de la Municipalité de St-Damase-de-L'Islet. À titre de maire, je me dois de vous présenter la situation de l'année financière qui vient de se terminer.

L'excédent de fonctionnement à des fins fiscales représente 201 067 \$.

Les revenus de fonctionnement non consolidés en taxes municipales ont représenté 594 135\$ pour 2021 alors qu'un total de 627 044\$ pour 2022 représentent 47% des revenus. Les compensations tenant lieu de taxes sont comparables à près de 100 \$ de différence. Les transferts rattachés à différents programmes de financement totalisent 479 068 \$ soit 36 % des revenus de fonctionnement.

Au secteur des dépenses, le budget de l'année est très près de la réalité vécue aux résultats 2022.

Le transport représente la plus grande portion des dépenses avec une enveloppe budgétaire de 406 005\$ soit 10 % de plus que l'an dernier. La voirie publique totalise 239 119 \$, l'enlèvement de la neige pour un total de 155 590 \$ et la balance de 11 216 \$ aux autres affectations au transport composent la répartition.

L'administration générale représente 24 % des dépenses pour un total de 252 282 \$ comparativement à 29 % des dépenses de 2021 pour 273 964 \$. La prévision était de 238 116 \$

Les frais de financement ont diminué comparativement à l'année précédente considérant que la partie du capital a diminué et représente 81 945 \$ soit 8 % des dépenses de fonctionnement. La municipalité est en très bonne position en regard de sa dette.

L'hygiène du milieu totalise une dépense de 151 751 \$ et se compose de dépenses pour les matières résiduelles avec une facture plus élevée que l'année précédente à 78 698 \$. Au courant de la dernière année, nous avons

entrepris une entente intermunicipale pour la collecte des matières résiduelles puisque les services reçus par la Municipalité de St-Aubert se sont terminés en 2022. Le réseau d'égout et la vidange des fosses à l'extérieur du réseau pour les secteurs résidentiels et chalets ont totalisé 73 053 \$. La sécurité publique se chiffre à 99 771 \$ pour les services incendie et la sûreté du Québec soit 9 % des dépenses de fonctionnement.

Des immobilisations de l'ordre de 3,9 M\$ ont été effectuées soit la réfection des routes municipales en combinant des aides financières qui proviendront des programmes : Aide à la voirie locale – PAVL à 70 % et de la Taxes sur l'essence et la contribution du Québec. -TECQ à 100 %. Cette aide représentera près de 3, 4 M\$.

La dette à long terme est de 4 303 200 \$ ainsi que des activités d'investissement qu'il reste à financer de 1 064 953 \$ et qu'en contrepartie des sommes provenant du PIQM (réseau d'égout) et du RIRL (pour le 6^e Rang) viennent réduire la dette à 1,1M \$.

Je vous invite à lire les procès-verbaux qui expriment les décisions du conseil en lien avec les dépenses effectuées et celles à venir.

Les élus se joignent à moi pour remercier le travail du personnel de la municipalité. Je souligne l'apport des membres du conseil municipal au travail de décisions et je vous invite à assister aux réunions mensuelles et à participer à l'organisation d'activités communautaires pour le milieu.

Anne Caron

Maire